



Département de la MEUSE
Arrondissement de VERDUN
Canton de ETAIN
COMMUNE DE
55210 – Hannonville sous les Côtes
Tél. : 03.29.87.33.08
E.mail : mairic55hannonville@gmail.com
Site : www.mairie-hannonville.fr
SIRET : 21550228700018

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 8 AVRIL 2022

Présidente : Mme LEPRINCE Danielle

Secrétaire de séance : M.CAURIER Laurent

Présents : M.STEIN Jérôme, M.LABISSY Alain, M.MAZZOLA Michel, Mme SAYEN Annick, Mme HUMBERT Marie, Mme BRIZION Virginie, M.CAURIER Laurent, M.WALLERICH Patrice, M.LEPRINCE Christophe, Mme AUBRY Céline

Absents excusés : M.PARANT Romuald donne son pouvoir à M.LEPRINCE Christophe
M.ADAM Francis donne son pouvoir à M.WALLERICH Patrice

Excusé : BRIZION Cyril

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1) Devis SEW pour les travaux de passage aux LEDS
- 2) Remboursement à M.Philippe HUGO d'un trop payé concernant un fermage
- 3) Vote des taux d'imposition
- 4) Vote du Budget 2022 de la commune et des budgets annexes
- 5) Prolongation de délai pour le façonnage des affouages

Questions diverses

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 mars 2022

Délibération Forêt :

Interdiction des travaux forestiers aux futurs acquéreurs des ventes des parcelles 2B, 33D, 43U, 44U à compter du mois d'octobre 2022 jusqu'au 31 janvier 2023 pour ne pas perturber la chasse.

Le conseil vote à l'unanimité

1) Devis SEW pour les travaux de passage aux LEDS

Terminer l'électrification LEDS du village, et renouvellement des armoires du village.

Participation de SEW de 65% pour les leds et de 90% pour les armoires ; les hublots place du château seront renouvelés aussi.

Maintenant faire un choix si on laisse un lampadaire sur deux allumé ou une baisse de 70% de l'intensité pour l'éclairage total des lampadaires.

Montant total des travaux H.T : 53 140,22€

Participation SEW : 35952,31€

Participation Commune : 17 187,91€

Le Conseil municipal vote à l'unanimité

2) Remboursement à M. Philippe HUGO d'un trop payé concernant un fermage

Le fermage concerne des terrains mis en location par la Mairie à M.HUGO Philippe ; lors de l'échange de terrains réalisé, pour implanter la station d'assainissement, deux parcelles lui ont été comptabilisées par défaut : il s'agit des parcelles ZD1 et ZD3 dites « la Voulotte » d'une superficie totale de 2Ha 76a 50ca. Il convient donc de rembourser le trop payé mais sur une période de 5 ans en arrière uniquement, soit la somme de 1236,40€

Le Conseil Municipal vote le remboursement de cette somme et prévoit la mise à jour du bail de fermage.

3) Vote des taux d'imposition 2022

Taxe foncière (bâti) : 34,25 %
Taxe foncière (non bâti) : 19,32%
CFE : 10,40%

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition.

4) Vote du budget 2022 de la commune et ses budgets annexes

COMMUNE

Dépenses de fonctionnement : 499 554€
Recettes de fonctionnement : 499 554€

Dépenses d'investissement : 223 116,59€
Recettes d'investissement : 223 116,59€

FORET :

Dépenses de fonctionnement : 275 432€
Recettes de fonctionnement : 275 432€

Dépenses d'investissement : 206 675€
Recettes d'investissement : 206 675€

EAU :

Dépenses de fonctionnement : 42 189,18€
Recettes de fonctionnement : 42 189,18€

Dépenses d'investissement : 85 823,42€
Recettes d'investissement : 85 823,42€

Assainissement :

Dépenses de fonctionnement : 98 304,73€
Recettes de fonctionnement : 98 304,73€

Dépenses d'investissement : 110 975,75€
Recettes d'investissement : 110 975,75€

Lotissement :

Dépenses de fonctionnement : 134 001,48€
Recettes de fonctionnement : 134 001,48€

Dépenses d'investissement : 67 000,74€
Recettes d'investissement : 67 000,74€

Ch. Leprince propose de demander des devis à d'autres entreprises « qu'EGOUT service » pour des comparaisons de tarifs.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget de la commune 2022 et ses budgets annexes.

5) Prolongation de délai pour le façonnage des affouages

Prolongation de délai d'exploitation pour le bois des affouagistes du 15/04/2022 au 01/05/2022 pour les parcelles 35,36,37 et 38.

Vote à l'unanimité par le Conseil Municipal

Questions diverses

Sécurisation de la traverse du village, réunion avec l'ADA le 13 avril.

Nettoyage des sources prévu le 30Avril à 9h

Point sur les élections et tours de garde.

Assainissement : M.DUHAMEL veut développer une filière ortie au niveau de la Région et propose de faire un essai dans notre station. Le conseil veut se donner le temps de la réflexion mais ne semble pas favorable.

Place handicapée : aucune obligation de la commune de répondre à la demande d'un administré pour une place devant chez soi.

SATE : Formation sur l'eau.

Donner une réponse avant le 29 avril 2022

M.LABISSY fait le point sur les forains qui seront présents lors de la fête patronale, il manque un manège pour les petits.

Mme BRIZION Virginie doit se renseigner.

Feux d'artifice : les matériaux ont augmenté, le conseil décide tout de même de maintenir la même gamme par rapport à l'an passé.

La séance est levée à 22h30.

Secrétaire de séance
M.CAURIER Laurent

